

RAPPORT DE LA COMMISSION THEMATIQUE DES AFFAIRES EXTERIEURES

chargée d'examiner l'objet suivant :

Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil

sur les affaires extérieures 2008-2009

La séance s'est tenue en présence de MM. Pascal Broulis, Président du Conseil d'Etat et Chef du Département des finances et des relations extérieures (DFIRE), Roland Ecoffey, Chef de l'Office des affaires extérieures (OAE/DFIRE) et Simon Affolter, Délégué aux affaires intercantionales (OAE/DFIRE). Mme Stéphanie Bédât, secrétaire de la Commission thématique des affaires extérieures (CTAFE), s'est chargée de la prise des notes de cette séance. Nous tenons à remercier toutes ces personnes de leur précieuse collaboration aux travaux de la Commission.

I. Introduction

En préambule, le président de la Commission rappelle que ce Rapport traite de la période de juillet 2008 à juillet 2009, tout en tenant compte de l'évolution des dossiers jusqu'en décembre 2009.

II. Discussion générale

Les membres de la Commission ont salué le dynamisme – retrouvé – des affaires extérieures du Canton de Vaud. Les performances économiques et démographiques supérieures à la moyenne, le rôle actif assumé par plusieurs conseillères et conseillers d'Etat vaudois dans les organismes de coopération intercantonale et transfrontalière, le lien étroit avec les fédérations sportives internationales et l'accueil à venir à Montreux du Sommet des Chefs d'Etat de la Francophonie ont été ainsi évoqués comme témoins de ce rayonnement du Canton.

Par ailleurs, les membres de la Commission ont tous accueilli très favorablement la nouvelle formule du rapport du Conseil d'Etat sur les affaires extérieures, qui améliore la lisibilité, démontrant par là aussi le dynamisme de la conduite de ce dossier. Suite à diverses interventions, il a été précisé que le papier utilisé respecte les normes environnementales et que le Conseil d'Etat n'oubliera pas de prévoir, pour les prochaines éditions, une couverture institutionnelle respectant les normes de présentation de tout rapport au Grand Conseil.

Au-delà des aspects positifs soulignés, les membres de la Commission ont relevé l'absence dans ce rapport des éléments suivants : prospective, thèmes d'avenir sur lesquels se concentre le gouvernement,

collaborations extérieures en matière d'environnement, souci d'un développement harmonieux. Le président du Conseil d'Etat s'est engagé à répondre à ces sollicitations en introduisant des chapitres consacrés à ces thématiques dans les prochains rapports.

Suite à la question d'un commissaire sur la pertinence d'avoir un rapport sur les affaires intérieures, pendant de celui des affaires extérieures, le président du Conseil d'Etat a précisé que cette idée est actuellement à l'étude. Dans un premier temps, il s'agira cependant de consolider la nouvelle formule du rapport sur les affaires extérieures.

III. Discussion par chapitre

Introduction

Suite à une question du poids des cantons face à la Confédération, le président du Conseil d'Etat précise que les cantons intensifient leurs collaborations et leurs réflexions communes sur plusieurs dossiers fondamentaux (santé, RPT, caisses de pension, etc.), alors que le Conseil fédéral se montre partagé. Cela ne contribue pas à clarifier ni à résoudre les problèmes !

Chapitre 1

Transports

Suite à une intervention, le président du Conseil d'Etat confirme que des démarches de collaborations sont en cours ou prévues avec tous les cantons bordant le nôtre. L'accord cité ici avec Genève ne doit pas être compris comme unique. Il est cependant vrai qu'il concerne sans aucun doute une part importante de la population.

Projets d'agglomération

Il est souligné l'importance de ces projets, y compris ceux intercantonaux comme ceux du Chablais et de la Riviera. Les premiers résultats concrets devraient être visibles dès 2015.

Délégation économique à Moscou

Suite à une question, le président du Conseil d'Etat confirme que le suivi de cette démarche est conduit sous la responsabilité des milieux directement concernés : EPFL, entreprises, Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI), etc. L'aspect culturel continue également à être développé.

Chapitre 2

Neutralité de la RPT

A ce sujet, il est précisé que le bilan est actuellement négatif de 100 millions pour les cantons (800'000 francs pour le Canton de Vaud). Mais ce dossier sera bouclé en 2013. Un rapport intermédiaire d'efficacité sera examiné par les cantons dans le courant de l'été 2010.

Planning familial

La collaboration intercantonale dans ce domaine est saluée.

Conventions-programmes

Des membres de la Commission font écho au rapport et soulignent la lourdeur de ce processus.

Convention des conventions

Sans entrer dans le débat propre à la CoParl, l'aboutissement de ces travaux et l'avance notable acquise en matière de droits parlementaires dans le domaine intercantonal sont salués.

Chapitre 3

Aide humanitaire et coopération au développement

Suite à diverses remarques, le président du Conseil d'Etat rappelle que tous les départements ne sont pas impliqués de la même manière dans ce type d'actions. Il a pris bonne note de la proposition de donner plus de place à ces thèmes dans le prochain rapport.

IV. Conclusion

A l'unanimité, la Commission propose au Grand Conseil d'approuver le Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les affaires extérieures 2008-2009.

Glion, le 10 juin 2010.

Le président :
(Signé) *Laurent Wehrli*